



**HAL**  
open science

# Étude descriptive de l'état des lieux et des perspectives de développement des infrastructures en Afrique subsaharienne : Entre attraction et répulsion des investissements étrangers

Ahmed Iraqi

► **To cite this version:**

Ahmed Iraqi. Étude descriptive de l'état des lieux et des perspectives de développement des infrastructures en Afrique subsaharienne : Entre attraction et répulsion des investissements étrangers. La logistique de demain : L'essence de l'excellence de la chaîne logistique, 2019, 978-9920-36-966-4. hal-02368660

**HAL Id: hal-02368660**

**<https://hal.science/hal-02368660>**

Submitted on 22 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Article n°2 :****Étude descriptive de l'état des lieux et des perspectives de développement des infrastructures en Afrique subsaharienne : Entre attraction et répulsion des investissements étrangers****Ahmed IRAQI**

*Doctorant en 4<sup>ème</sup> Année en Relations internationales  
Centre des Études Doctorales en Droit, Économie et Gestion  
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Tanger - Université Abdelmalek Essaâdi*

*Route El Jabal, Rue El Yassamine, Villa Ikhlass, Tanger 90000, Maroc  
+212 6 10 60 47 53 - a.iraqi@uae.ac.ma*

**Résumé :**

Le présent article propose une analyse descriptive de l'état actuel des infrastructures en Afrique subsaharienne au moment où on assiste à un afflux considérable d'investissements directs étrangers à destination du continent. Or, conscients du rôle des infrastructures de base dans l'attraction des IDE, nous interrogeons par-là l'impact des apories infrastructurelles de l'Afrique subsaharienne dans l'attraction ou la répulsion éventuels des investissements étrangers.

**Mots clés :**

Afrique subsaharienne - Infrastructures - Déficit - Investissements - Attraction

**Abstract :**

This article provides a descriptive analysis of the current state of infrastructure in sub-Saharan Africa as we witness a significant inflow of foreign direct investment into the continent. However, aware of the role of basic infrastructure in attracting FDI, we question the impact of infrastructural deficits in sub-Saharan Africa in the attraction or repulsion of foreign investment.

**Key words :**

Sub-saharan Africa - Infrastructures - Deficit - Investments – Attraction

## 1. Introduction :

Par infrastructure, on entend Transports (Routes et autoroutes, ports, aéroports, chemins de fer), Télécommunications, Énergie, Eau et Assainissement. Cependant, l'Afrique subsaharienne demeure très distancée quant au développement de ses infrastructures, constat appuyant notoirement les raisons de son retard de développement puisqu'il existe une corrélation évidente entre la croissance des infrastructures, la régression de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie comme l'ont démontré plusieurs études.<sup>1</sup>

Historiquement, les stocks d'infrastructures qu'ont hérité les pays africains des puissances coloniales n'ont pas été développés de manière soutenue jusqu'au milieu des années 90.

Depuis, bien que l'importance de ce problème varie d'un pays à l'autre, l'inefficience des entreprises publiques africaines responsables de la prestation des services d'infrastructures n'a jamais amélioré la situation budgétaire du secteur ce qui a contribué à accroître les coûts tout en aggravant les carences d'infrastructure.<sup>2</sup> Ceci est sans pour autant faire le point sur la piètre qualité technique des infrastructures.

De nos jours, l'Afrique Subsaharienne présente un besoin en investissement dans les infrastructures de l'ordre de 130 à 170 milliards de dollars par an avec un gap de financement de l'ordre de 68 à 108 milliards de dollars<sup>3</sup>, alors que les anciennes estimations supposaient un besoin de 93 milliards par an pour les 10 prochaines années.<sup>4</sup> Aujourd'hui, il existe un déficit de financement de plus de 50 milliards de dollars, ce qui serait préjudiciable au développement des infrastructures sur le court terme. Cela s'explique outre à cause du déficit budgétaire, mais surtout par la répartition des ressources et notamment des budgets par les gouvernements qui donneront la priorité à d'autres secteurs qui produisent des flux de trésorerie rapides à contrario de l'investissement dans les infrastructures qui prend en moyenne entre 18 à 24 mois et est généralement établis pour répondre à une demande prévue au-delà de 10 à 15 ans sans mentionner les nombreux facteurs et problèmes de gouvernance et de corruption.<sup>5</sup>

Tout aussi important, il faut distinguer entre les besoins résidentiels et non résidentiels en termes d'infrastructures. La première demande est relative aux besoins de la population locale alors que la deuxième se réfère aux besoins des investisseurs étrangers pour favoriser les

---

<sup>1</sup> Antonio ESTACHE, *Les infrastructures de L'Afrique : Problèmes et perspectives d'avenir*, 2006

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2018*, 2018, P.87

<sup>4</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, *Financements innovants pour la transformation structurelle des économies ouest-africaines*, 2017, P.27

<sup>5</sup> Antonio ESTACHE, *Ibid.*

conditions de leur implémentation et du climat d'affaires en termes d'infrastructures toutes azimuts. Pour notre étude, les deux acceptions sont importantes puisqu'il s'agit en gros des mêmes carences d'infrastructures à satisfaire.

Ce qui fait du continent africain le marché à plus fort potentiel dans le monde pour les investisseurs étrangers et notamment ceux spécialisés dans les BTP. Néanmoins, en général, il faut accumuler une plateforme suffisante et une certaine masse critique d'infrastructures pour attirer les investisseurs étrangers et notamment ceux qui ne sont pas spécialisés dans les BTP.<sup>6</sup> Le manque flagrant d'infrastructures nuit profondément à la productivité, à la prospérité économique et au développement durable sur le continent. En réalité, ce déficit infrastructurel affaiblit les capacités des gouvernements africains, en particulier les pays d'Afrique subsaharienne, à poursuivre des politiques de développement économique et social, ce qui explique le fait qu'ils soient répertoriés parmi les moins compétitifs dans le monde.

Ce constat a été avancé par toutes les organisations panafricaines et internationales ainsi que leurs partenaires techniques privés, dont on peut citer entre autres l'UA, la BAD, l'agence de planification et de coordination du NEPAD, le plan d'action du G20 pour l'infrastructure, le consortium pour les infrastructures en Afrique (CIA) et le fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.<sup>7</sup> Preuve de son urgence, le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) qui a prévu une planification stratégique à long terme de l'infrastructure régionale de l'Afrique (2012-2040)<sup>8</sup> a vu le jour en 2010 grâce à la commission de l'union africaine.<sup>9</sup>

Il offre un programme de projets infrastructurels prioritaires alignés sur les objectifs à long terme du continent face à un double enjeu crucial de pénurie actuelle et de demande croissante et exponentielle des infrastructures en Afrique comme les relate les besoins suivants<sup>10</sup> :

- La demande d'énergie électrique passerait de 590 térawatts-heure (TWh) en 2010 à plus de 3100 TWh en 2040, ce qui correspond à un taux de croissance annuelle moyen proche de 6%. Pour y faire face, la capacité de production électrique installée devra passer du niveau actuel de 125 gigawatts à près de 700 GW en 2040 ;

---

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal - OMVS, *Projet SITWA, Renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique*, 2015, P.13

<sup>8</sup> Commission de l'union africaine, Banque africaine de développement, NEPAD, *Programme pour le développement des infrastructures en Afrique*, 2010

<sup>9</sup> Commission de l'union africaine, *Financement du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA)*, 2012

<sup>10</sup> *Ibid.*

- Les volumes transportés seront multipliés par 6 ou 8, et jusqu'à 14 pour certains pays enclavés où l'augmentation sera particulièrement forte. Le trafic portuaire passera de 265 millions de tonnes en 2009 à plus de 2 milliards de tonnes en 2040 ;
- Les besoins en eau vont pousser certains bassins fluviaux, notamment ceux du Nil, du Niger, de l'Orange et de la Volta, au bord de l'effondrement écologique ;
- La demande de technologies de l'information et de la communication (TIC) sera multipliée par 20 avant 2020, l'Afrique rattrapant son retard dans le haut débit. La demande, qui était d'environ 300 gigabits par seconde en 2009, atteindra 6 000 gigabits par seconde en 2018.<sup>11</sup>

Les objectifs du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) permettront aux pays africains de :

- Réduire le coût de l'énergie et d'en élargir l'accès grâce à la réduction des coûts de \$30 milliards par an, soit une économie de \$850 milliards d'ici à 2040.  
Avec le raccordement de 800 millions de personnes supplémentaires, le pourcentage des habitants raccordés à un réseau électrique passera de 39 % en 2009 à près de 70% en 2040.
- Réduire drastiquement les coûts de transport et de stimuler les échanges intra-africains. Les gains d'efficacité dans les transports équivaldront au moins à \$172 milliards dans le Réseau africain d'infrastructures régionales de transport (ARTIN), avec la possibilité d'économies beaucoup plus importantes à mesure que s'ouvriront les corridors d'échanges.  
La progression régulière de l'intégration régionale et des services finira par réorienter les échanges des pays de l'outremer vers les pays ainsi qu'à l'intérieur des régions et entre elles, ce qui contribuera à réaliser les promesses du Marché commun africain pour 2028.
- Assurer la sécurité alimentaire et celle de l'approvisionnement en eau. L'agriculture irriguée et la capacité de stockage hydraulique de l'Afrique sont les plus faibles du monde, et près de la moitié du continent souffre d'une façon ou d'une autre de stress hydrique ou de pénurie d'eau et la demande va exploser. Afin de faire face à la crise qui s'annonce, PIDA permettra la réalisation des infrastructures de stockage hydraulique nécessaires à la production alimentaire et à sa distribution.

---

<sup>11</sup> Commission de l'union africaine, Banque africaine de développement, NEPAD, *Ibid.*

- Accroître la connectivité grâce à l'accroissement de 20% du nombre des connexions Internet à haut débit et l'augmentation de la pénétration du haut débit de 10%, ce qui devrait être réalisé pour 2018, et entraînera une augmentation de 1% du PIB en améliorant la mise en relation des produits avec les marchés et des personnes avec les emplois.<sup>12</sup>

Étant donné l'urgence des besoins du continent en matière d'infrastructures outre la variété et l'abondance d'un programme aussi complexe comme le PIDA, un programme d'actions prioritaires (PAP) a été élaboré dans ce sens pour présenter pour l'immédiat le détail des projets et de programmes réalisables de façon effective et qui encourageront l'intégration régionale rationnelle sur le continent entre 2012 et 2020.

En termes de besoins d'infrastructures, l'Afrique subsaharienne est à la traîne par rapport aux autres régions du monde malgré une forte progression depuis les années 90.

Nous avons ainsi choisi de faire le point sur la région de l'Afrique subsaharienne en la fragmentant de la région nord-africaine vu que nous sommes plus intéressés par cette région sur le volet de l'investissement d'une part, et entre temps puisqu'il s'agit de la région qui attire le plus d'investissements marocains, et d'autre part vu les carences et les opportunités qu'elle offre du point de vue des investissements infrastructurels.

---

<sup>12</sup> Commission de l'union africaine, Banque africaine de développement, NEPAD, *Ibid.*

## 2. État des lieux des Défis infrastructuraux en Afrique :

### 2.1 Déficit d'infrastructures de Transport :

Afin d'évaluer pertinemment la performance des infrastructures de transports, nous nous intéresserons à l'évolution des longueurs de routes et de voies ferrées en la comparant avec la superficie totale du pays<sup>13</sup>.

La densité du réseau routier et des voies ferrées de l'Afrique subsaharienne a toujours été la plus faible des régions en développement dans le monde.

D'autant plus, cette densité diminue au fil du temps comme le démontre la [Figure 1]. Ce constat suggère que l'expansion des réseaux routiers et ferroviaires progresse moins rapidement que l'urbanisation.<sup>14</sup>

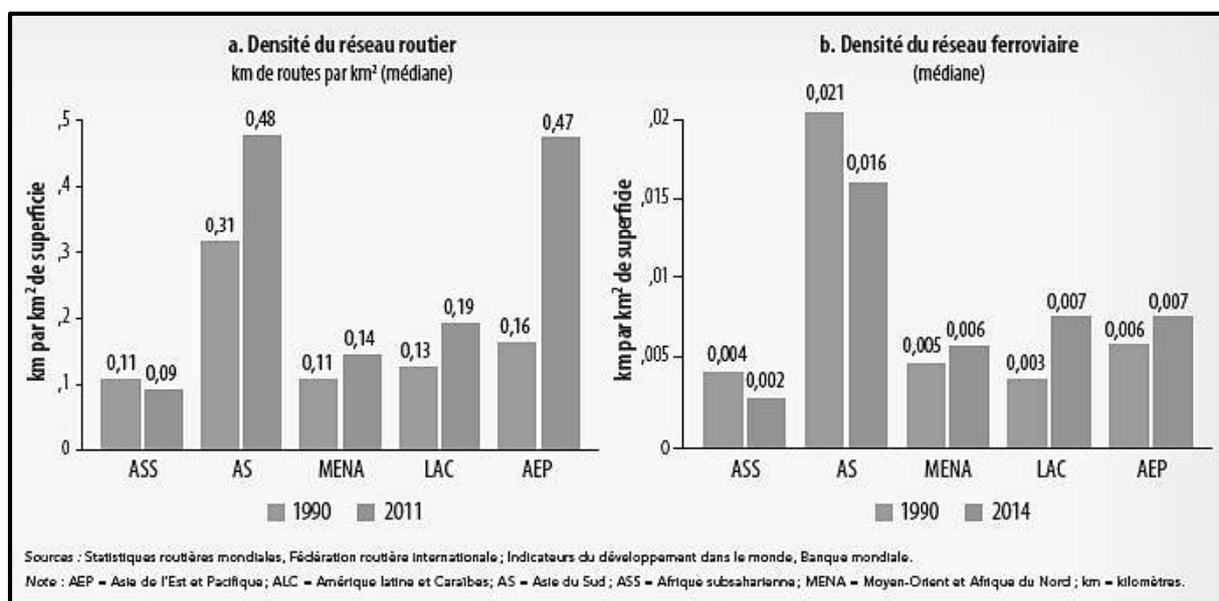


Figure 1<sup>15</sup> : *Quantité des infrastructures de transport par densité des réseaux routier et ferroviaire et par région*

En matière d'infrastructures relatives aux routes revêtues, à la qualité des routes et des voies ferrées entre 1990 et 2010, l'Afrique subsaharienne enregistre la plus faible proportion de routes revêtues par rapport au nombre total de routes loin derrière les régions asiatiques et le pacifique comme le démontre la Figure 2<sup>16</sup>.

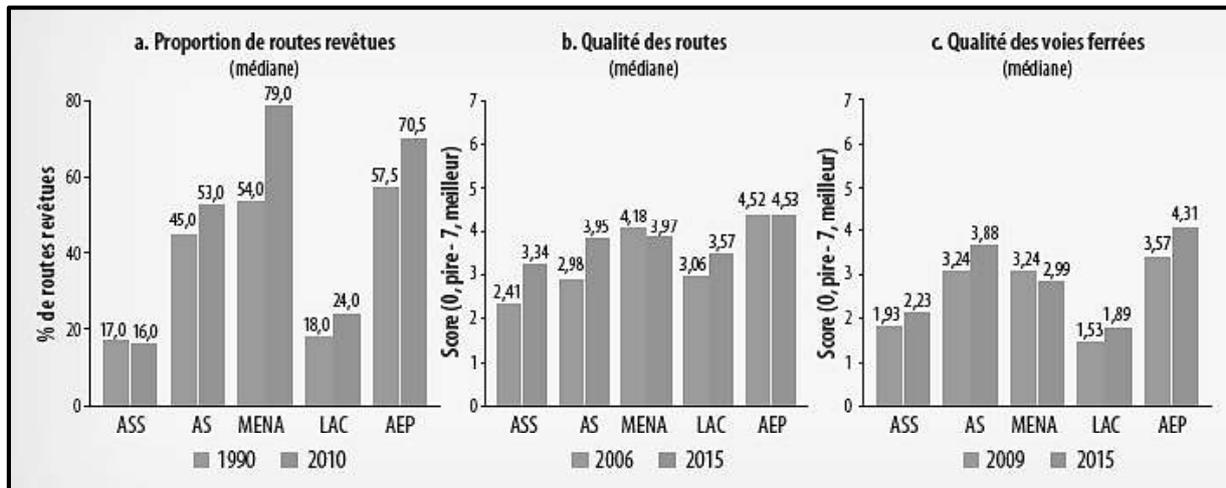
<sup>13</sup> Km de routes par Km<sup>2</sup> de Surface.

<sup>14</sup> Banque mondiale, *Africa's pulse 2017*, 2017, P. 47

<sup>15</sup> *Ibid.*, P. 48

<sup>16</sup> Voir Page suivante.

Pareillement, la région affiche une des plus faibles perceptions qualitatives de ses routes et de ses voies ferrées entre 2006 et 2015 comparativement aux autres régions du monde en voie de développement.<sup>17</sup>



*Figure 2<sup>18</sup> : Qualité des infrastructures de Transport : proportion de routes revêtues et perception par le Forum économique mondial (FEM) de la qualité des routes et des voies ferrées par région*

Ces données montrent à quel point le déficit est important au même niveau que les opportunités d'investissement dans ce secteur pour le Maroc au regard du nombre de pays africains déficitaires dans ce sens.

## 2.2 Déficit d'infrastructures d'eau :

L'Afrique est le continent qui dispose du plus grand nombre de bassins fluviaux transfrontaliers dans le monde sachant qu'ils couvrent 64% de la surface totale du continent et contiennent 93% de ses ressources en eaux de surface. En dépit de cette richesse, ces ressources demeurent sous-exploitées et les besoins en termes d'électricité, nourriture, eau potable et assainissement demeurent critiques.<sup>19</sup>

Au cours des 25 dernières années, l'accès à l'eau de source améliorée s'est notablement amélioré en Afrique subsaharienne comme le démontre la Figure 3<sup>20</sup>.

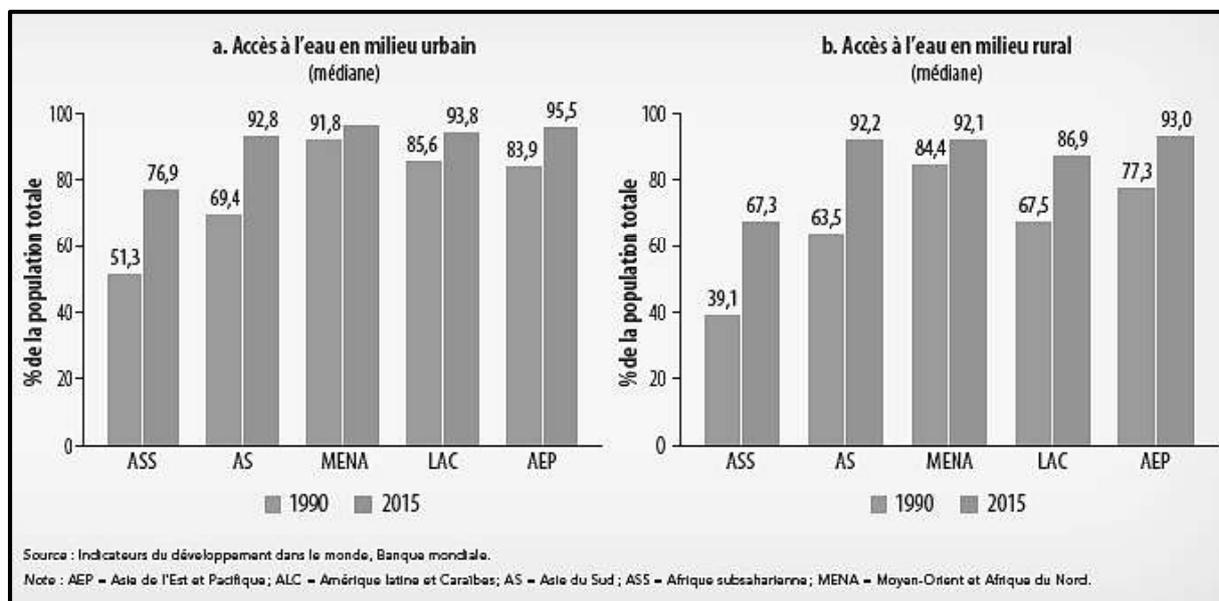
<sup>17</sup> Banque mondiale, *Ibid.*, P.51

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal - OMVS, *Projet SITWA, Renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique*, 2015, P.13

<sup>20</sup> Voir Page suivante.

Cependant, s'il est vrai que plus des trois quarts de la population de la région a accès à l'eau en 2015, ce pourcentage a été généralisé sur l'ensemble de la population grâce à au milieu urbain puisqu'il existe une grande disparité entre les zones urbaines et les zones rurales en Afrique subsaharienne dans ce sens. Les statistiques de 2015 font afficher d'un accès à l'eau à hauteur de 90% pour la population urbaine contre seulement 67% en milieu rural.<sup>21</sup>



*Figure 322 : Accès aux infrastructures d'eau : taux d'accès globaux, urbains et ruraux, par région (1990-2015)*

Nous reprenons d'après les données précédentes le malheureux constat de la sous-exploitation des ressources d'eau en Afrique subsaharienne notamment dans les zones rurales, ce qui constitue un potentiel indéniable d'investissement infrastructurel pour les investisseurs étrangers notamment marocains.

### 2.3 Déficit d'infrastructures d'électricité :

La performance des infrastructures ne repose pas uniquement sur sa quantité ou sa qualité mais est aussi fonction de l'universalité d'accès aux infrastructures.

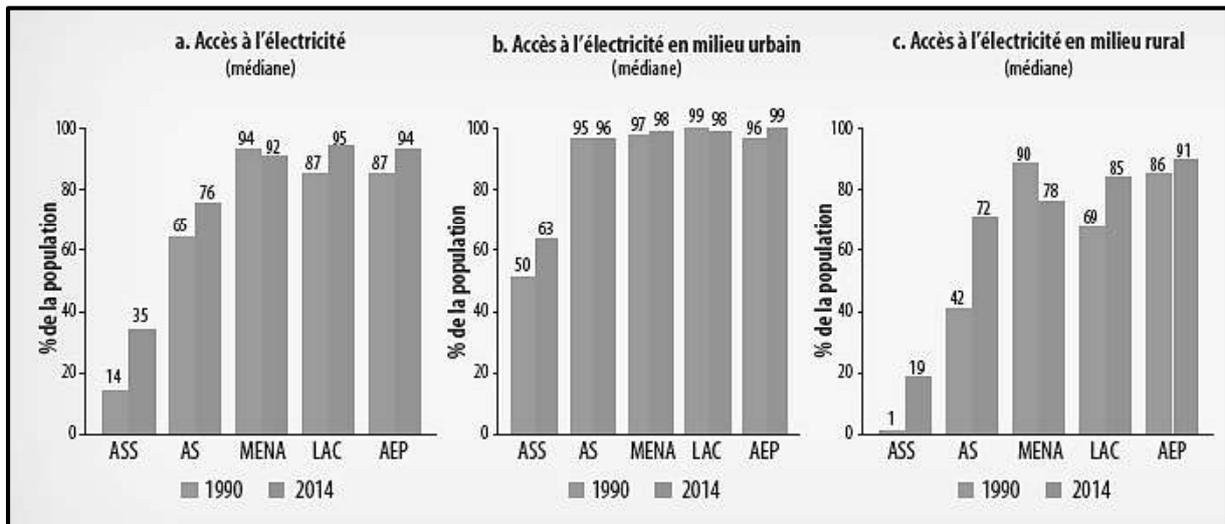
Pour ce qui est du taux d'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne, l'accès global a plus que doublé durant les deux précédentes décennies passant de 14% en 1990 à 35% en 2014, néanmoins, la région demeure largement dépassée dans ce secteur comparativement aux autres régions en voie de développement.<sup>23</sup>

<sup>21</sup> Banque mondiale, *Africa's pulse 2017*, 2017, P. 54

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> *Ibid.*

Un regard plus approfondi nous mène à constater que les différences du taux d'accès à l'électricité entre les zones urbaines et rurales est particulièrement visible en Afrique subsaharienne dans la mesure où seulement 19% de la population rurale avaient accès à l'électricité en 2014 contre environ 63% de la population urbaine.<sup>24</sup> [Voir Figure 4]<sup>25</sup> Ce qui constitue une carence cruelle comparativement aux autres régions.



*Figure 4<sup>26</sup> : Accès aux infrastructures d'électricité : Taux d'accès globaux, urbains et ruraux, par région (1990-2014)*

En vingt ans, on remarque aussi que la capacité de production d'électricité de la région a très peu progressé, voir stagné, comme illustré dans la Figure 5.<sup>27</sup>

Ce qui nuit paisiblement à l'image du continent comparativement aux autres régions. Par conséquent, le potentiel de croissance du secteur d'électricité dans la région est le plus important dans le monde.

<sup>24</sup> *Ibid.*, P.52-53

<sup>25</sup> Voir Page suivante.

<sup>26</sup> *Ibid.*, P.53

<sup>27</sup> *Ibid.*, P.46

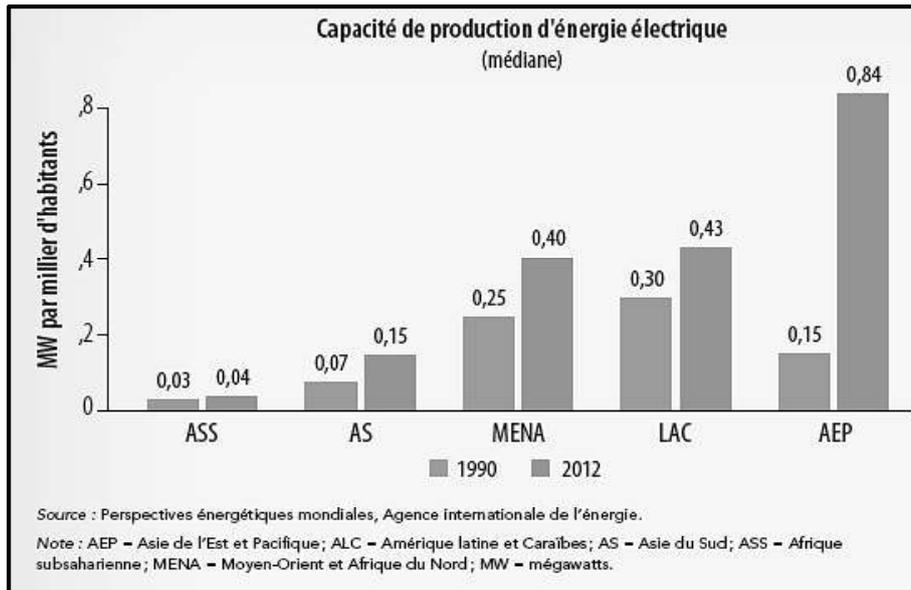


Figure 5<sup>28</sup> : Quantité des infrastructures d'électricité : capacité de production d'électricité par région

2.4 Déficit d'infrastructures de communication :

Depuis une quinzaine d'années, internet est devenu un besoin quotidien nécessaire à part égale aux besoins primaires tels que l'eau et l'électricité dans les foyers, on a constaté dès lors une augmentation généralisée fulgurante de l'accès à internet dans le monde entier comme l'atteste la figure suivante.

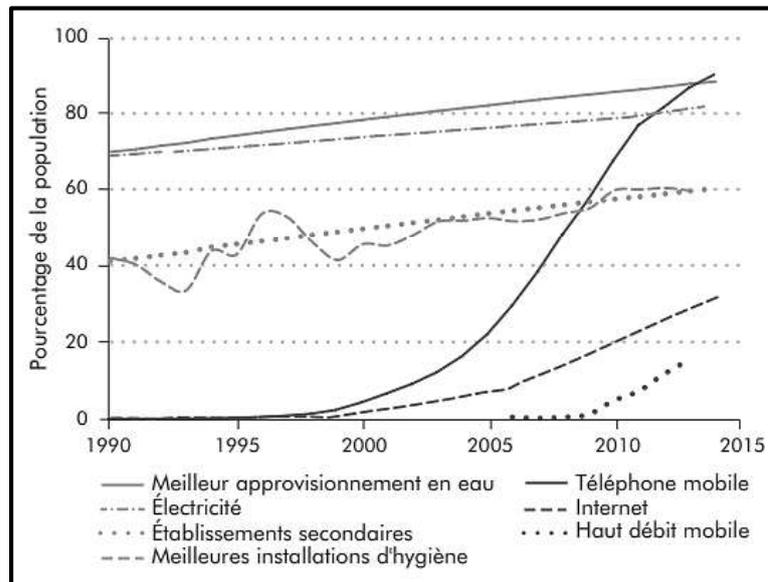


Figure 6<sup>29</sup> : Diffusion des technologies numériques dans les pays en voie de développement

<sup>28</sup> Ibid., P.47

<sup>29</sup> Ibid.

Mis à part les secteurs infrastructurels traditionnels comme le transport, l'eau et l'électricité, la fracture numérique est plus importante quant à l'utilisation d'Internet et la qualité de l'accès sachant que seulement 31% de la population des pays en voie de développement ont accès à internet contre 82% dans les pays avancés.<sup>30</sup> [Voir Figure 7].<sup>31</sup>

Ce constat est encore plus frappant en Afrique subsaharienne, où moins de 21 % de la population utilise Internet. Ce nombre est encore nettement inférieur dans les Pays les moins avancés (PMA) où l'accès atteint juste 10 % [Voir Figure 8].<sup>32</sup>

Pour ce qui est de la pénétration du mobile dans les PVD, en 2015, 8 individus sur 10 possédaient un téléphone mobile et c'est en Afrique subsaharienne que ce taux demeure le plus faible, à savoir 82% de taux de pénétration face à environ 99% dans les pays avancés. [Voir Figure 9] En 2015, environ 450 millions de personnes vivant dans les zones rurales des PMA n'avaient toujours pas de signal mobile.<sup>33</sup>

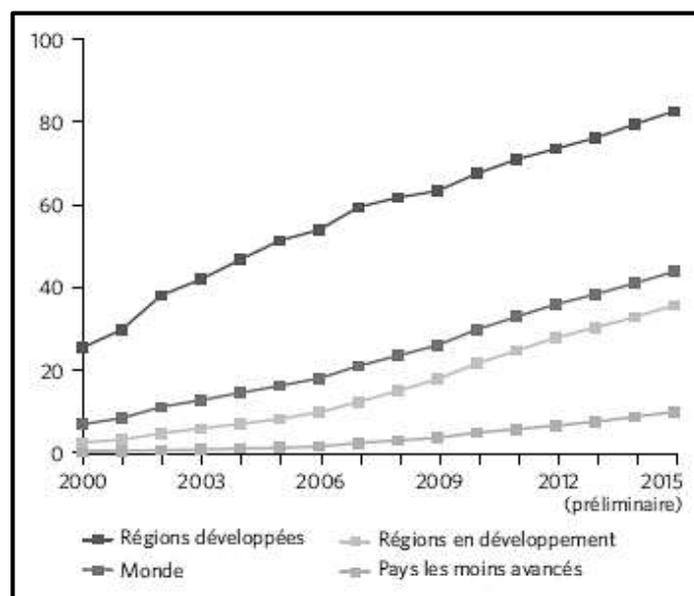


Figure 7<sup>34</sup> : Nombre d'usagers d'internet pour 100 habitants (2000-2015)

<sup>30</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2016*, 2016, P.6

<sup>31</sup> Voir Page suivante.

<sup>32</sup> Voir Page suivante.

<sup>33</sup> Organisation des nations unies, *Objectifs du millénaire pour le développement : Rapport 2015*, P.68

<sup>34</sup> *Ibid.*

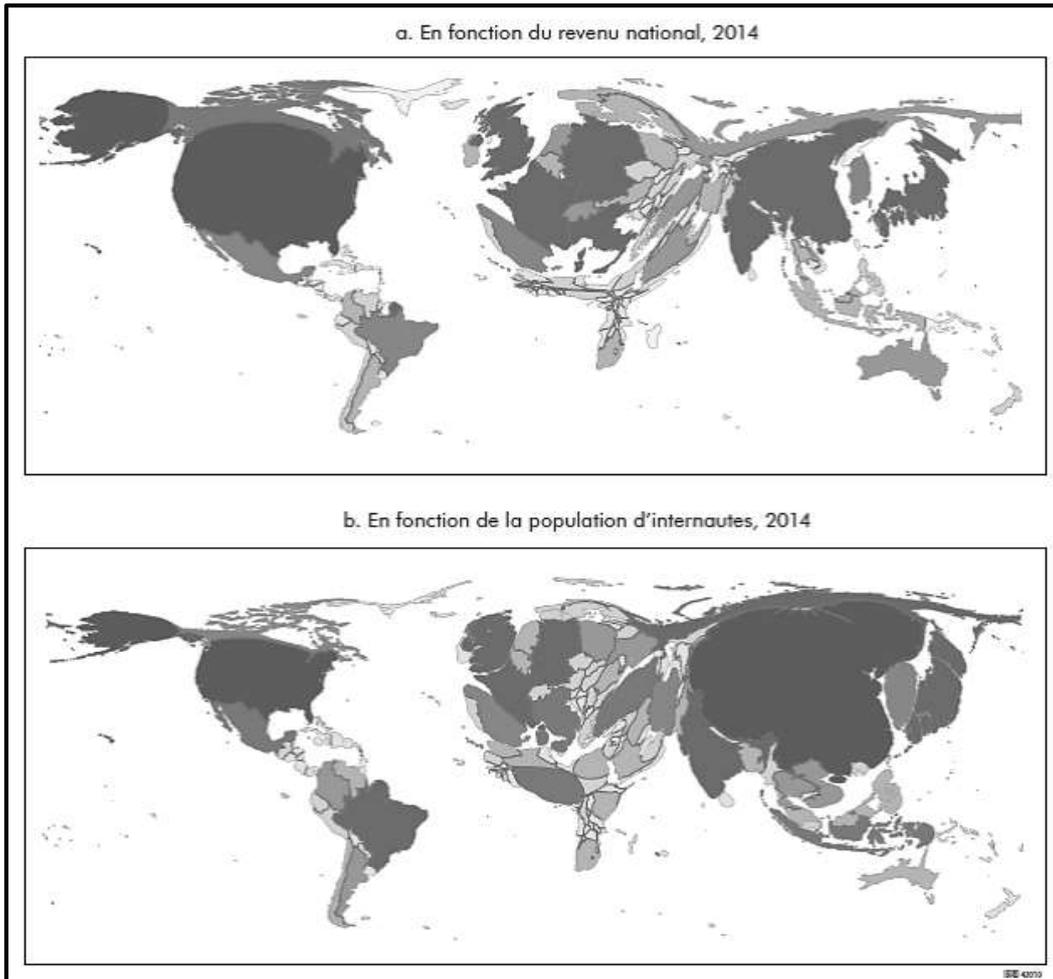


Figure 8<sup>35</sup> : Taux de pénétration d'internet dans le monde en 2014

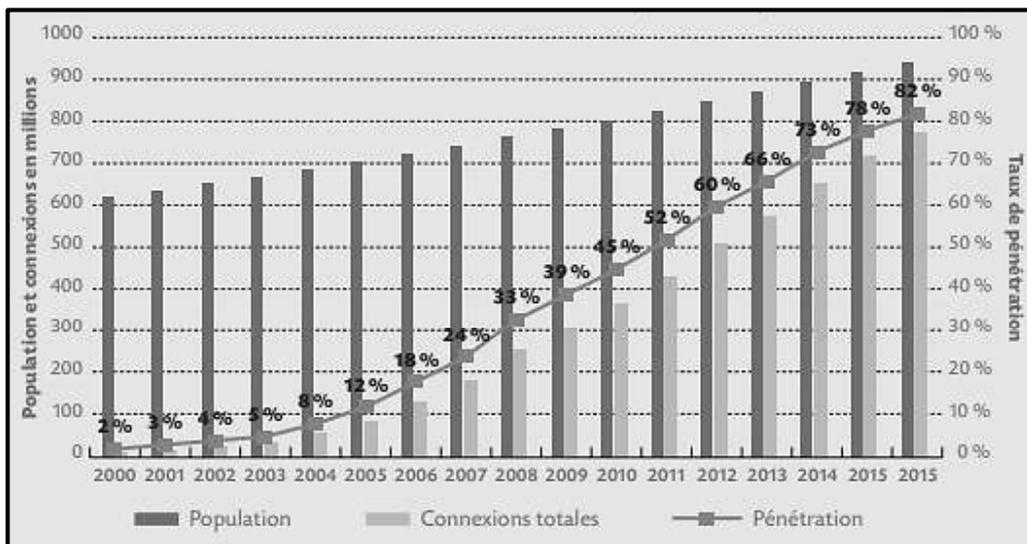


Figure 9<sup>36</sup> : Connexions mobiles, Population et taux de pénétration en Afrique subsaharienne (2000-2016)

<sup>35</sup> Banque mondiale, Données disponibles à l'adresse : [http://bit.do/WDR2016-MapO\\_1](http://bit.do/WDR2016-MapO_1).

<sup>36</sup> Agence française de développement ; Agence universitaire de la francophonie, Orange & UNESCO, *Le numérique au service de l'éducation en Afrique*, 2015, P.30

Malgré l'engouement des pays d'Afrique pour les TIC, en comparaison avec les régions développées, le développement des réseaux de communication demeure limité dans la région en raison de la faiblesse des infrastructures et de la limite des marchés. En termes de densité des infrastructures, dans une dimension évolutive, l'Afrique subsaharienne a progressé de façon spectaculaire depuis 25 ans avec un nombre médian de lignes téléphoniques fixes et mobiles pour 1000 habitants passé de 3 en 1990 à 736 en 2014.<sup>37</sup> [Voir Figure 10]

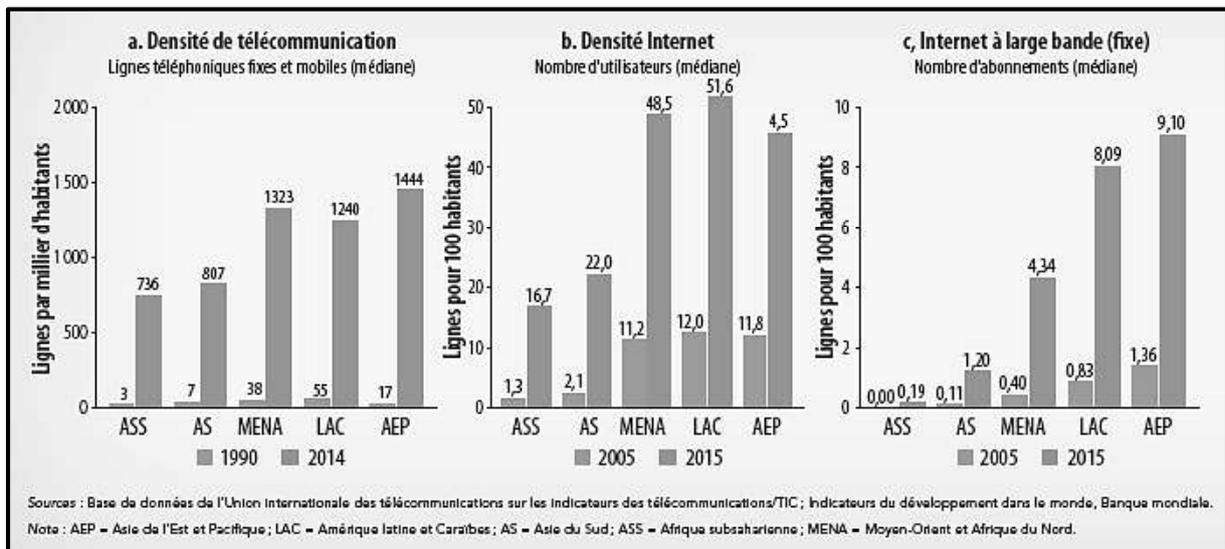


Figure 10<sup>38</sup> : Quantité des infrastructures de télécommunication par région

Malgré ce sursaut considérable, l'Afrique subsaharienne demeure toujours à la traîne par rapport aux autres régions en voie de développement.

Qualitativement parlant, l'Afrique reste toujours dépassée en matière de trafic internet puisqu'elle a enregistré un nombre de bits par seconde par internaute passant de 97 en 2000 à 4370 en 2015, ce qui reste toujours loin des évolutions des autres régions en développement dans le monde malgré le fait que ses chiffres étaient relativement les mêmes en comparaison avec les PVD en 2000.<sup>39</sup> [Voir Figure 11]. Enfin, cela constitue un marché de taille pour le leader marocain de télécommunication, en l'occurrence Maroc Telecom.

<sup>37</sup> Banque mondiale, *Africa's pulse 2017*, 2017, P. 45

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> Banque mondiale, *Africa's pulse 2017*, 2017, P. 49

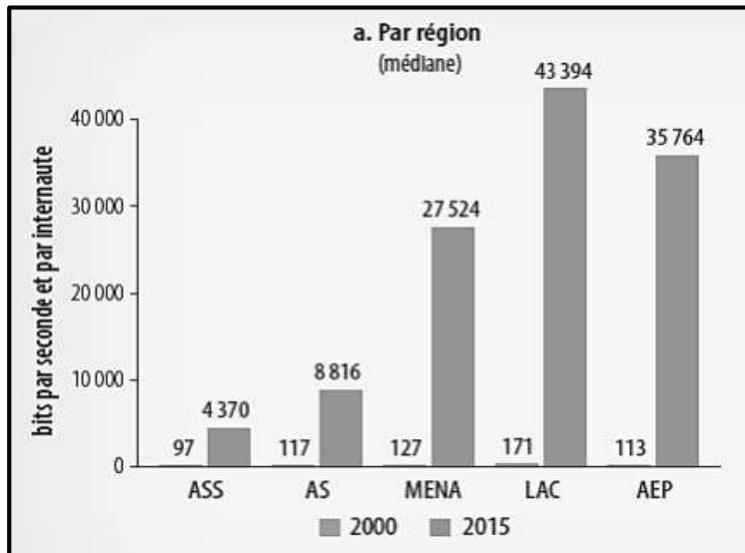


Figure 11<sup>40</sup> : Quantité des infrastructures de télécommunication par région

### 2.5 Déficit d'infrastructures d'assainissement :

Par rapport aux installations sanitaires, le taux d'accès a doublé en Afrique subsaharienne même s'il demeure toujours relativement bas par rapport à celui des autres régions de référence. Si on compare l'évolution entre 1990 et 2015, le niveau d'accès aux installations d'assainissement est passé d'environ 15 % à 29 %.

Dans les zones urbaines, l'accès à l'assainissement a peu progressé avec un taux médian de 38%. Dans les zones rurales, seulement 25 % de la population avaient accès à des installations sanitaires en 2015 contre un taux d'accès de 9 % en 1990.<sup>41</sup> [Voir Figure 12]<sup>42</sup>

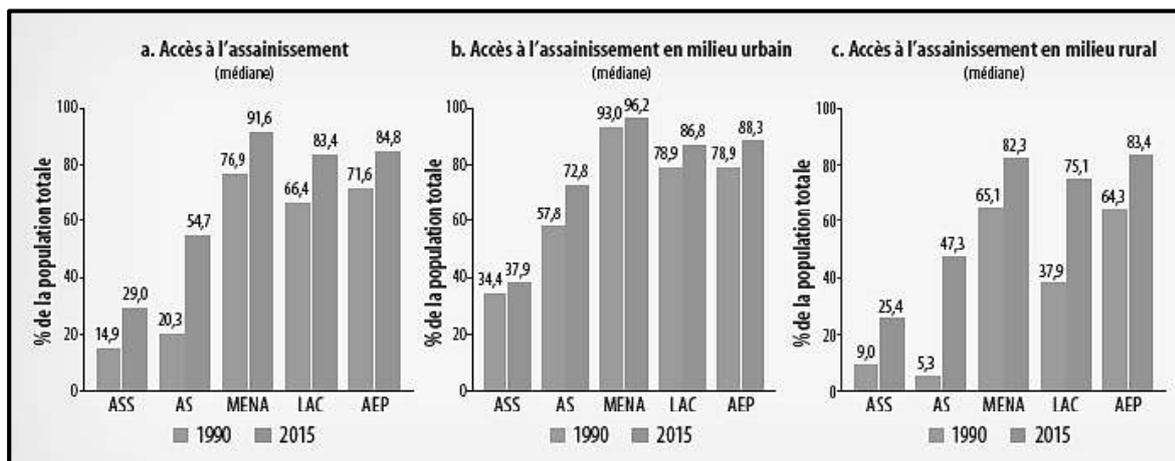


Figure 12<sup>43</sup> : Accès aux infrastructures d'assainissement : Taux d'accès globaux, urbains et ruraux, par région (1990-2015)

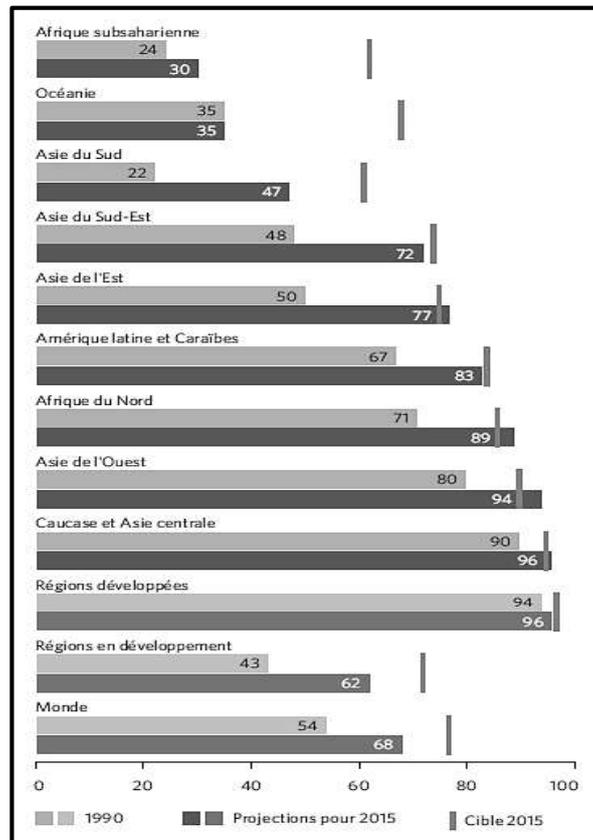
<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> Ibid., P.55

<sup>42</sup> Voir Page suivante.

<sup>43</sup> Ibid.

Entre 1990 et 2015, une augmentation de 54% à 68% a été observée dans la proportion de la population mondiale utilisant une installation d'assainissement améliorée. [Voir Figure 13]



*Figure 13<sup>44</sup> : Proportion de la population utilisant des services d'assainissement améliorés en pourcentage (1990 et 2015)*

Autrement dit, 2,1 milliards d'individus ont eu accès à un assainissement amélioré depuis l'année 1990 et la proportion de personnes n'ayant pas accès à des installations améliorées a baissé de près de la moitié dans le monde, en diminuant de 24 % à 13 %.

Cependant, l'Afrique subsaharienne demeure de très loin la région la moins développée dans ce sens comme constaté dans la Figure précédente.<sup>45</sup>

Par conséquent, ce secteur constitue une opportunité indéniable aux investisseurs concernés.

## 2.6 Potentiel d'urbanisation : Catalyseur de l'infrastructure immobilière

L'urbanisation accélérée de l'Afrique présente des enjeux considérables pour le continent alliant conjointement entre opportunités et menaces de développement.

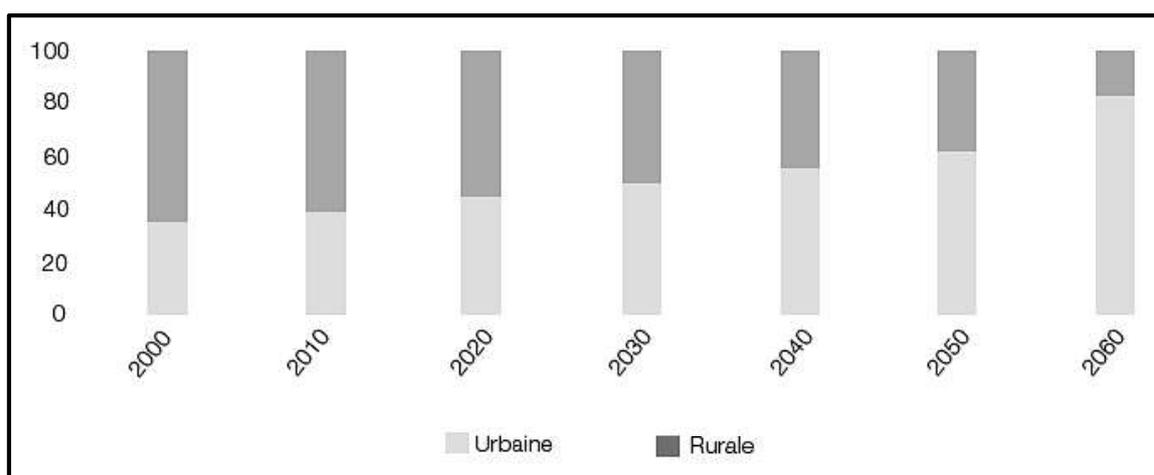
<sup>44</sup> *Ibid.* P.59

<sup>45</sup> Organisation des nations unies, *Objectifs du millénaire pour le développement : Rapport 2015*, P.58

En effet, la population de l’Afrique connaîtra un changement radical d’ici 2060 en raison de la migration intra-africaine et surtout de l’exode des milieux ruraux vers les zones urbaines.

En 2010, le taux de la population urbaine en Afrique était de 40% et il passerait à 50% d’ici 2030 puis à 65% en 2060. [Voir Figure 14] et [Tableau 1]

Conséquemment, la classe moyenne connaîtra une nette augmentation<sup>46</sup> ce qui entrainera une forte demande pour les logements notamment économiques ainsi que les infrastructures et les services de base. Les zones côtières connaîtront quant à elles le plus grand afflux des populations puisqu’elles accueillent en général les plus grandes métropoles.<sup>47</sup>



*Figure 14<sup>48</sup> : Population urbaine et rurale en Afrique - Hypothèse haute (% de la population totale)*

Nature du milieu	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2060
<b>Hypothèse haute</b>							
<b>Urbain</b>	36	40	45	51	57	63	84
<b>Rural</b>	64	60	55	49	43	37	16
<b>Hypothèse basse</b>							
<b>Urbain</b>	36	40	40	45	50	55	74
<b>Rural</b>	64	60	50	45	40	35	16

*Tableau 1<sup>49</sup> : Classement urbain et rural de la population africaine (En pourcentage)*

En complément à ce qui précède, notons que le taux de croissance urbaine en Afrique est de 4,5%, ce qui constitue le taux le plus élevé au monde. De même le taux d’urbanisation dans le

<sup>46</sup> Voir sous-section 5.2.1.1, Page

<sup>47</sup> Banque africaine de développement, *l’Afrique dans 50 ans : vers une croissance inclusive*, 2011, P. 41

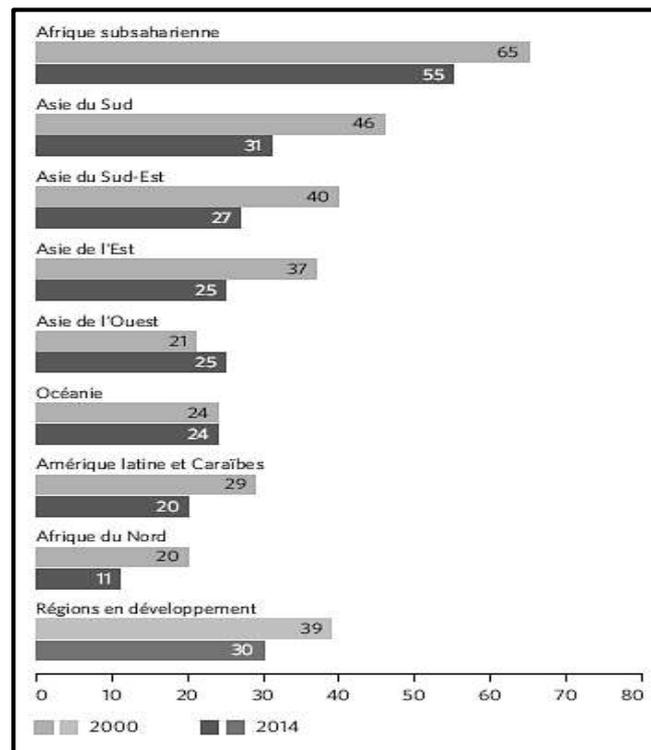
<sup>48</sup> *Ibid.*, P.69

<sup>49</sup> *Ibid.*, P.78

continent est de 1,5% ce qui le place en deuxième position mondiale derrière l'Asie. À noter que 55% du PIB africain sera produit par les villes, ce qui va déplacer les centres d'activité économique en Afrique vers les zones urbaines.<sup>50</sup>

Ces constats ne sont pas estimés de manière péjorative, mais bien au contraire, nul doute que l'urbanisation accélérée permet de booster la transformation tout en renforçant les capacités de répliquer aux problèmes de développement de l'Afrique. Les faits suggèrent que la conjonction entre la croissance économique et le développement urbain crée des interactions et des effets d'entraînement positifs qui vont améliorer constamment la production économique.

Enfin, les pays africains doivent impérativement accélérer leurs investissements en matière d'infrastructures vu le retard qu'il enregistrent puisqu'ils peuvent intégrer directement l'économie mondiale en ciblant pertinemment leurs besoins urgents dans cette optique à l'instar de la réduction des taudis [Voir Figure 15]<sup>51</sup>, car les services infrastructurels agissent comme facteur de production indéniable et ont un impact immédiat et direct sur l'attraction des investissements étrangers et la productivité des entreprises car ils ont une incidence sur la quasi-totalité des biens et services générés par les autres secteurs.



*Figure 15<sup>52</sup> : Proportion de la population urbaine vivant dans des taudis en pourcentage (2000 et 2014)*

<sup>50</sup> Organisation des Nations Unies, *L'urbanisation : un impératif pour la transformation structurelle de l'Afrique*, 2014

<sup>51</sup> Voir Page suivante.

<sup>52</sup> *Ibid.*, P.60

### **3. Conclusion :**

Au-delà des carences infrastructurelles qui dissuaderont potentiellement les investisseurs étrangers, les contraintes financières s'avèrent être importantes vu la nature conséquente des budgets nécessaires dans cette optique.

En effet, les ressources financières demandées pour moderniser les infrastructures de l'Afrique dépassent de très loin ce que les gouvernements et la communauté des bailleurs de fonds locaux peuvent mobiliser ce qui représente un goulet d'étranglement pour la croissance, par conséquent, l'appel à des ressources privées s'avère être une nécessité.<sup>53</sup> Ceci est sans pour autant faire le point sur les menaces de corruption, d'incompétence et de mauvaise gestion des décideurs.

L'Afrique subsaharienne arrive en dernière position des régions en développement en termes de performance des infrastructures.<sup>54</sup>

De surcroît, les contraintes géographiques se traduisent par les coûts de transport qui freinent les échanges intra et inter-régionaux à cause d'une infrastructure pauvre, obsolète et de très piètre qualité ce qui s'ajoute aux contraintes menaçant les investissements étrangers.

Finalement, l'amélioration des infrastructures est synonyme de croissance et de réduction de pauvreté, cependant, si ces investissements se concentrent uniquement sur les secteurs à très forte concentration capitaliste ou très peu créateurs d'emploi comme la construction de raffineries de pétrole, ils n'auront aucun effet sur la réduction de la pauvreté, en revanche, les investissements infrastructurels dans les routes et le secteur agricole auront plus d'incidence sur les moyens d'existence des catégories pauvres ce qui réduira substantiellement le taux de pauvreté et maintiendra la croissance économique.<sup>55</sup>

Ceci dit qu'il faut un investissement en capital physique pour assurer une croissance inclusive capable de catalyser les efforts de développement dans une dynamique de croissance globale.

---

<sup>53</sup> Cecilia BRICENO-G., Karlis SMITS et Vivien FOSTER, *Diagnostic des infrastructures nationales en Afrique - Financement de l'infrastructure publique en Afrique subsaharienne : Scénarios, problèmes et options*, 2008

<sup>54</sup> Banque mondiale, *Africa's pulse*, 2017

<sup>55</sup> Banque africaine de développement, *Rapport sur le développement en Afrique - Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable*, 2015, P.41

**Bibliographie :**

Agence française de développement ; Agence universitaire de la francophonie, Orange & UNESCO, *Le numérique au service de l'éducation en Afrique*, 2015, P.30

Antonio ESTACHE, *Les infrastructures de L'Afrique : Problèmes et perspectives d'avenir*, 2006

Banque africaine de développement, *l'Afrique dans 50 ans*, 2011, P. 41

Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2018*, 2018, P.87

Banque africaine de développement, *Rapport sur le développement en Afrique - Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable*, 2015, P.41

Banque mondiale, *Africa's pulse 2017*, 2017, P. 49

Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2016*, 2016, P.6

Cecilia BRICENO-G., Karlis SMITS et Vivien FOSTER, *Diagnostic des infrastructures nationales en Afrique - Financement de l'infrastructure publique en Afrique subsaharienne : Scénarios, problèmes et options*, 2008

Commission de l'union africaine, Banque africaine de développement, NEPAD, *Programme pour le développement des infrastructures en Afrique*, 2010

Commission de l'union africaine, *Financement du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA)*, 2012

J. R. MAILEY, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, *Anatomie de la malédiction des ressources naturelles: L'investissement prédateur dans les industries extractives en Afrique*, 2015

Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, *Financements innovants pour la transformation structurelle des économies ouest-africaines*, 2017, P.27

Organisation des Nations Unies, *L'urbanisation : un impératif pour la transformation structurelle de l'Afrique*, 2014

Organisation des nations unies, *Objectifs du millénaire pour le développement : Rapport 2015*, P.58

Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal - OMVS, *Projet SITWA, Renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique*, 2015, P.13

Revenue Watch Institute, *L'indice de gouvernance des ressources naturelles de 2013 : une évaluation de la transparence et de la responsabilité dans les secteurs du pétrole, du gaz et des minerais*, 2013